EXTRAIT DU REGISTRE DESDELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CHRIST BRIOST

Envoyé en préfecture le 02/05/2024
Reçu en préfecture le 02/05/2024
Publié le
ID : 080-218006609-20240430-DEL_01_300424-DE

Séance du 30 avril 2024

Délib. n° 01/300424

L'An deux mil vingt quatre, le trente avril à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion extraordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres
En exercice : 10
Présent(s) : 6
Pouvoir(s) : 4
Date de convocation : 26/04/2024
Secrétaire de séance : Mme **GRIMAUX** Brigitte

Etaient présents :

Mr **BELLARD** Joël	Mr **LABRUYERE** Renaud	Mr **BIGOT** Arnaud
Mr **DEVAUX** Maxime	Mme **GRIMAUX** Brigitte	Mme **GRIFFON** Brigitte

Absent(s) excusé(s) : Mr **LEPOIX** Pierre, Mr **BURLAT** Julien, Mme **LECAT** Vanessa, Mme **SZAREK** France

Pouvoir(s) : Mr **LEPOIX** Pierre à Mr **BIGOT** Arnaud
Mr **BURLAT** Julien à Mr **LABRUYERE** Renaud
Mme **LECAT** Vanessa à Mme **GRIFFON** Brigitte
Mme **SZAREK** France à Mme **GRIMAUX** Brigitte

Objet : CHOIX DES ENTREPRISES POUR LE MARCHE D'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT « LA CRANIERE »

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L-2122-4°, L-2131- 1 et 2 ;
Vu le code des marchés publics ;
Vu la délibération du 19 décembre 2018 précisant que la commune lançait le projet d'aménagement d'un lotissement nommé « La Cranière » ;
Considérant qu'il y a lieu d'exécuter la prestation ci-dessous dont les crédits sont inscrits au budget communal, section investissement ;
Considérant qu'une procédure de consultation a été lancée selon la procédure adaptée, des avis d'appel publics à la concurrence ont été publiés le 15 mars 2024 ;
Considérant l'ouverture des plis le 17 avril 2024 ;
Considérant que plusieurs opérateurs économiques ont remis des offres recevables dans le délai imparti ;
Considérant qu'une analyse de l'offre, selon les critères fixés dans le DCE, a été établie par le Maître d'œuvre Michaël ACLOQUE en concertation avec la Commission finances de la commune qui l'a approuvée ;

Le Conseil municipal a pris connaissance des résultats établis au terme de cette analyse puis après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés **:**

- **ATTRIBUE** le marché aux entreprises suivantes

✓ Lot n°1 – Travaux de voirie et réseaux divers

L'offre de l'entreprise RAMERY TP Variante pour un montant global de 211 941,20 € HT - Total 254 349,44 € TTC

✓ Lot n°2 – Travaux d'AEP

L'offre de l'entreprise LHOTELLIER TP pour un montant global de 22 800,00 € HT - Total 27 360,00 € TTC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux relatifs à ces dossiers,
- **IMPUTE** cette dépense sur le compte 605 du budget annexe.

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire
Joël BELLARD

MAIRIE DE SAINT-CHRIST-BRIOST (Somme)